



# CUNAC

*Le bulletin*

2021 N°4  
AVRIL  
MAI  
JUIN



INFOS



ACTUS



FOCUS

**Le journal municipal d'informations**

**BUDGET PRIMITIF 2021** ▷ 4

**LA FIBRE CHEZ VOUS** ▷ 7

**CUNAC ACTUALITÉS** ▷ 8

*Bien vivre  
ensemble !*



SCANNEZ MOI



[www.cunac.fr](http://www.cunac.fr)



[mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)





Commémoration du 19 mars 1962, journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



La cérémonie a eu lieu le samedi 20 mars 2021 à 11 h 00 au monument aux morts de Cunac.



*Vivre à Cunac ...*



Présence de MARPLES Richard, sur le marché. Producteur de Rosiers Anglais.





Chères Cunacoises, chers Cunacois,

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Cunac, confronté à ces contraintes qui affectent **la convivialité de notre village**.

Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter voire annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élu(e)s de la municipalité.

De fait, la vie municipale en est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, **nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées**, et seuls les débats en comité restreint ont lieu.

Nous sommes conscients que ces mesures ont de lourdes conséquences sur les dossiers engagés par la collectivité, notamment sur **la nouvelle gouvernance participative que nous avons souhaité mettre en place au cours de ce mandat**. Mais **nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village** et poursuivre les chantiers engagés, **pour que Cunac conserve le cap que nous avons fixé, la confiance que vous nous avez accordée** nous invite à poursuivre notre travail, **avec un regard ambitieux et futuriste pour notre village**.

L'activité de la commune s'est poursuivie depuis le début de l'année avec des réunions des commissions municipales et deux séances du conseil municipal. L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine des beaux jours, période propice à la détente. J'espère que cela nous permettra de mieux affronter les difficultés que nous subissons actuellement et surtout facilitera **les rencontres que je prévois sur chacun des secteurs définis avec les référents de proximité**. Ces rencontres seront organisées dès que le déconfinement sera acté à partir du mois de juillet.

Pour les collectivités territoriales, l'arrivée du printemps rime avec **l'élaboration du budget de l'année à venir**. Il s'agit d'un acte juridique qui permettra à nos projets les plus chers de fleurir. **Notre budget a été voté à la majorité lors du Conseil Municipal du 12 avril 2021**. Nous vous le présentons dans ce numéro, en souhaitant que nos choix sauront répondre à vos attentes.

**Nous devons aller vers davantage de sobriété dans la dépense publique**, des efforts sont nécessaires pour **optimiser les dépenses de la collectivité tout en développant des projets structurants et revitalisants**. Vous pouvez compter sur les membres du conseil municipal pour gérer efficacement et en « bon père de famille » les deniers de la commune. Aussi, la préparation du budget 2021 a été élaborée avec la **détermination de planifier des projets réalisables pour notre commune**.

**Il nous faut regarder vers l'avenir avec optimisme afin de le construire pour nous, nos enfants et notre société**. C'est en ce sens que **nous travaillons au quotidien, maire, adjoints, conseillers et agents municipaux**. Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. **Dans l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières** comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la **convivialité et le « vivre ensemble » qui caractérise notre village**. Portez-vous bien et finissons de traverser cette crise sanitaire **ensemble et unis**.

*Avec mes sentiments dévoués.*

## MAIRIE DE CUNAC

Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue - 81990 CUNAC

05 63 76 07 17 | [www.cunac.fr](http://www.cunac.fr) | [mairie.cunac@cunac.fr](mailto:mairie.cunac@cunac.fr)



## Horaires d'ouverture au public

Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi :  
9H - 12H / 13H30 - 17H30



Mardi : 9H-12H

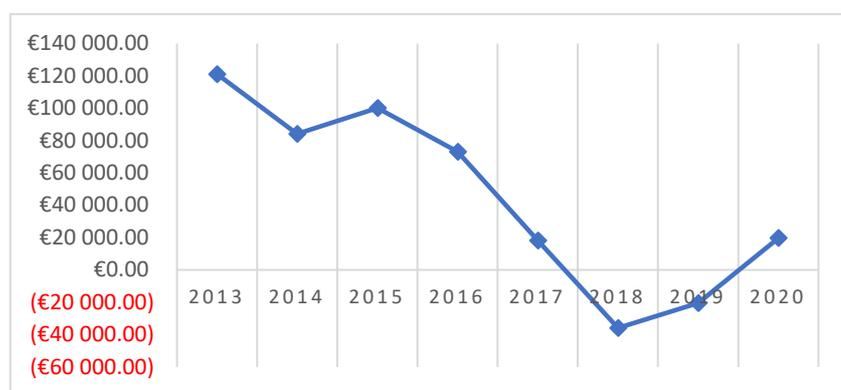


# LE BUDGET PRIMITIF 2021



Pour s'approprier ce budget primitif, il faut avant tout, **prendre en compte le bilan des deux dernières années**. Au vu des chiffres ci-dessous, il apparaît que **nous devons continuer à fournir des efforts sur la section de fonctionnement**.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Déficit 2019 : - 20 657.38 € Résultat reporté en 2019 : 171 901.82 €		Excédent 2019 : + 309 461.53 € (dont 275 000 € de prêt relais) Résultat reporté en 2019 : 460 639.14 € (dont 275 000 € de prêt relais)	
Dépenses 2020	Recettes 2020	Dépenses 2020	Recettes 2020
674 424.75 €	694 139.36 €	694 139.36 €	290 320.84 €
Excédent 2020 : + 19 714.61 €		Déficit 2020 : - 96 193.87 €	
Résultat reporté = 191 616.43 €		Résultat reporté = 364 445.67 €	



RÉSULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT

Source : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



## A NOTER

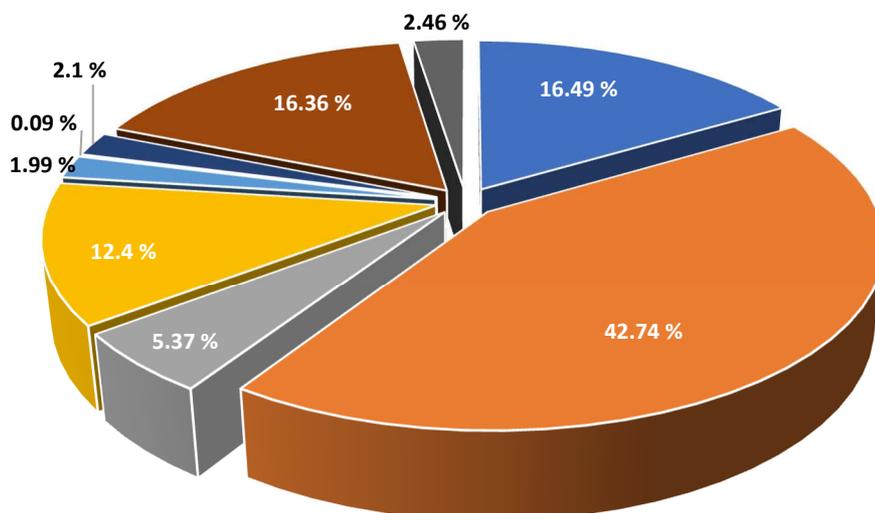
Pour atteindre à nouveau une situation de confort, le budget 2021 se devait d'être rigoureux. **Chaque ligne comptable a été analysée et les prévisions de dépenses restent maîtrisées.**

Les renégociations des contrats, des conventions donnent leurs premiers résultats, d'autres, sont encore en cours d'étude. **Le budget du service Jeunesse, ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est équilibré ; il n'en coûtera pas plus à la commune comparativement aux années gérées par les Francas de Saint Juéry, sauf à devoir le réajuster en fonction de la crise sanitaire que nous traversons.**

CHARGES A CARACTERE GENERAL	156 990 €
CHARGES DE PERSONNEL	407 100 €
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	51 150 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	118 110 €
INTERETS DETTE	19 000 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	800 €
DEPENSES IMPREVUES	20 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES	773 150 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	155 825.43 €
AMORTISSEMENTS	23 500 €
TOTAL GENERAL	952 475.43 €

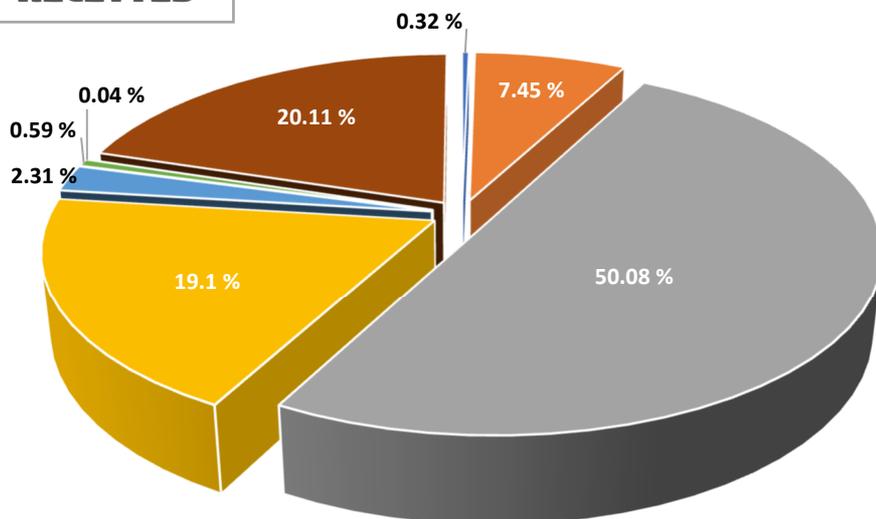


## SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES



## SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

ATTENUATION DE CHARGES	3000 €
PRODUITS DES SERVICES	71 000 €
IMPOTS ET TAXES	476 936 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	181 926 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	22 060 €
PRODUITS FINANCIERS	5 614 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	323 €
TOTAL RECETTES REELLES	760 859 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	191 616.43 €
TOTAL GENERAL	952 475.43 €



### ANNÉE 2021 : ANNÉE DE RÉFORME FISCALE

Suppression du produit de la taxe d'habitation aux communes

Jusqu'en 2020, l'Etat compensait cette perte progressive. A partir de cette année, la commune, en contrepartie, va percevoir le

montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties, encaissé jusqu'alors par le Département.

Le taux 2020 du Département (29.91 %) a été ajouté au taux sur les propriétés du foncier bâti de la commune de Cunac (18.71 %) soit : 48.62 %, **entraînant de fait, la suppression de la taxe foncière sur les propriétés bâties du Département pour chaque foyer fiscal cunacois** (cf. tableau page suivante sur l'évolution des taux des taxes foncières).

Pour la mairie, cela apporterait beaucoup plus de recettes c'est pour cela que l'Etat en prélèvera 25.81 %.

DEPENSES INVESTISSEMENT	Prévisions
Remboursement capital emprunts	87 600 €
Concession + logiciel factures ALSH	2 500 €
Divers matériels et mobilier	10 000 €
Agrandissement colombarium	4 180 €
Réfection murette cour école	6 000 €
Vidéophone à l'école, accueil loisirs	7 136.82 €
Restructuration Mairie	15 138.24 €
Sanitaires maternelle	16 837.80 €
Toiture salle spectacle	17 280 €
Acquisitions foncières	300 000 €
Dépenses imprévues	22 000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>488 672.86 €</b>

RECETTES INVESTISSEMENT	Prévisions
Fonds compensation TVA	4 000 €
Taxe aménagement	38 000 €
Dettes récupérables (C2A)	32 030 €
Subventions	6 869 €
Vente terrain	40 000 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>120 899 €</b>
Amortissements (op. d'ordre)	23 500 €
Virement de la section de fonctionnement	155 825.43 €
Solde d'exécution reporté	364 445.27 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>664 669.70 €</b>



Le conseil municipal a voté une augmentation de 2% sur le taux des taxes foncières des propriétés bâties et non bâties. Le taux 2021 passe ainsi de 48.62 % à 49.59 %. **L'évolution des taux en résulte ainsi :**

Année	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti	Produit perçu
2020	18.71 %	84.71 %	410 264 €
2021	49.59 %	86.46 %	443 377 €



### L'état de la dette (en euros) au 31/12/2021

OBJET DU PRET	Dates	Montant	Taux %	Capital restant	Annuité	Capital	Intérêts
Aménag. Terrain sport	2001-2021	152 449	5.90	12 277.53	<b>13 001.90</b>	12 277.53	724.37
Terrain Grand'rue	2009-2024	100 000	5.09	30 465.92	<b>9 612.96</b>	8 164.83	1 448.13
Illet du jardin public	2010-2030	277 428	1.35	198 908.22	<b>10 917.70</b>	8 729.71	2 187.99
Investis. Communaux	2010-2024	200 000	3.66	64 419.56	<b>17 386.66</b>	15 235.73	2 150.33
Accueil loisirs/ Cantine	2017-2042	278 000	1.95	251 281.19	<b>14 053.48</b>	9 255.85	4 797.63
Espace associatif	2018-2028	189 592	2.53	144 666.53	<b>19 575.54</b>	16 016.93	35 559.61
Investis. Communaux	2018-2038	222 000	1.63	195 585.27	<b>13 029.84</b>	9 902.12	3 127.72
Cantine Accueil loisirs	2020-2030	75 000	0	67 500	<b>7 500</b>	7 500	-
<b>TOTAL</b>					<b>105 078.08</b>	87 082.70	17 995.68



### A NOTER

Le remboursement annuel de la dette s'élève à 105 078.08 €. Un prêt s'achève en 2021, deux en 2024 ; nous retrouverons, alors, une **capacité à engager des investissements, sans placer la commune en difficulté.**

**Nous devons rester vigilants sur notre capacité à investir.**

Les travaux qui ont été soumis au vote en 2020 seront tous achevés en juin 2021. Les subventions devraient être encaissées, soit 17 016 € en plus des 6 869 €.

En 2021, l'essentiel de nos investissements portent sur l'acquisition (300 000 €) et la vente (40 000 €) de terrains.

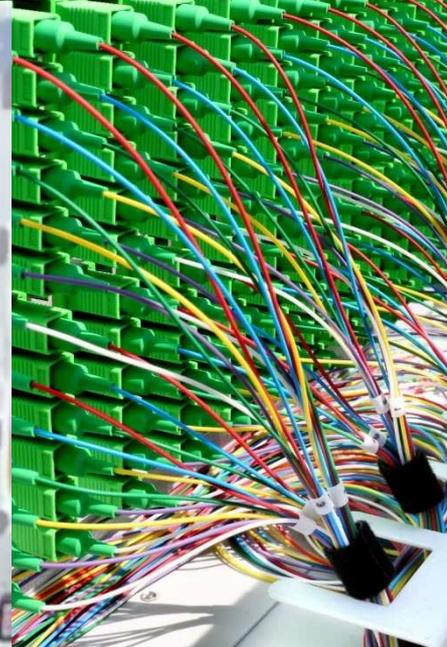
**Le projet principal de notre mandature, les maisons partagées,** se réalisera, en un premier temps par l'acquisition de terrains ; les négociations sont lancées et devraient se concrétiser, au mieux, en fin d'année 2021. Après une modification du P.L.U.I. autorisant la construction de ce projet d'intérêt général, le permis de construire pourra être déposé et les travaux pourront enfin commencer.

**L'acquisition d'un terrain dans le centre du village sera réalisée afin de construire un atelier municipal dans les années à venir.** La vente d'un terrain municipal, situé rue de La Plaine, dans la zone artisanale de Lavergne permettra son financement.

Par ailleurs, en ce qui concerne les travaux sur la voirie communale, nous avons projeté le réaménagement de la rue Pech Redon (37 555 €) et la réfection de l'escalier reliant la côte des chênes à la rue Puech Mourié (6 556 €).



# LA FIBRE CHEZ VOUS



L'opérateur ORANGE chargé du déploiement de la fibre sur la commune entre dans la dernière phase d'installation de la fibre, à savoir la mise en service chez les habitants.

Voici **quelques liens et conseils pratiques** pour avoir la fibre « Chez Vous ».



Orange se chargera de terminer le raccordement entre le poteau, boîtier ou armoire la plus proche pour raccorder le domicile du client.

Pour cela, voici un site avec toutes les informations utiles :

<https://reseaux.orange.fr/maison/comment-avoir-fibre>

Pour suivre les étapes du déploiement et l'éligibilité de votre domicile,

Le site référence est celui de l'ARCEP (Autorité indépendante de Régulation des Communications Electroniques et Postales) vous y trouverez une carte très précise et actualisée régulièrement.



<https://cartefibre.arcep.fr> (puis renseignez votre adresse en haut à gauche)

Pour finir, pour s'inscrire, être averti par SMS et contacté par l'opérateur, voici le dernier lien :



<https://boutique.orange.fr/internet/interet-fibre>



**PETIT +**

Vidéo : raccordement à la fibre d'un pavillon

[www.youtube.com/watch?v=m3PdOO7bPFU](https://www.youtube.com/watch?v=m3PdOO7bPFU)



**You Tube**  
SCAN TO WATCH

Pour contacter l'opérateur ORANGE, appelez le 3900



## CEREMONIE DU 8 MAI 1945

Peu de personnes présentes pour la commémoration du 8 mai 1945, suite aux décisions sanitaires de la préfecture. Le maire, Marc Venzal, était accompagné de Jean-Charles Roggero, conseiller municipal, Jean-Claude Combal, président de la fédération des anciens combattants (FNACA) et deux porte-drapeaux. L'un d'eux, Aimé Maders, est le professeur de deux jeunes Cunacois qui suivent la formation de porte-drapeaux, Ambre Sarroche, représentant l'UFAC et son jeune frère Elijah Sabarthés Blacquières. Après lecture des textes par les officiels, Ambre d'une voix un peu timide rappela que tous les citoyens doivent poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la paix.



Un dépôt de gerbe et une minute de silence ont clôturé la cérémonie.

Marc Venzal a remercié les personnes présentes et plus particulièrement les jeunes qui s'investissent aux commémorations. *"Ils sont l'avenir et il est important que les aînés leur transmettent le devoir de mémoire"* a conclu le Maire.

## BOITE A LIVRES



Lors des deux derniers conseils municipaux, une charte et un règlement régissant le fonctionnement des boîtes à livres ont été présentés. L'équipe municipale a souhaité développer ce concept sur l'ensemble de la commune et réfléchi à la création et à la mise en place d'autres boîtes à destination des administrés. Un référent est nommé pour coordonner le développement de ces dispositifs.



## SITE INTERNET DU SERVICE JEUNESSE

Pour pallier la fermeture du Service Jeunesse durant les vacances de printemps, un site internet a été mis à la disposition des petits Cunacois et de leurs familles. Ce site a permis d'assurer et de garder avec eux un lien éducatif et pédagogique. La programmation des activités des mercredis a été diffusée aux parents et affichée sur le site internet de Cunac. La préparation des vacances d'été est en cours et le programme sera prochainement transmis. Il permettra de valider le succès grandissant du Service Jeunesse de Cunac.



Accueil de loisirs de Cunac

4 place de la Grèze - 81990 Cunac

05 63 45 25 36 - [jeunesse@cunac.fr](mailto:jeunesse@cunac.fr)



<https://jeunesse22.wixsite.com/jeunessecunac>

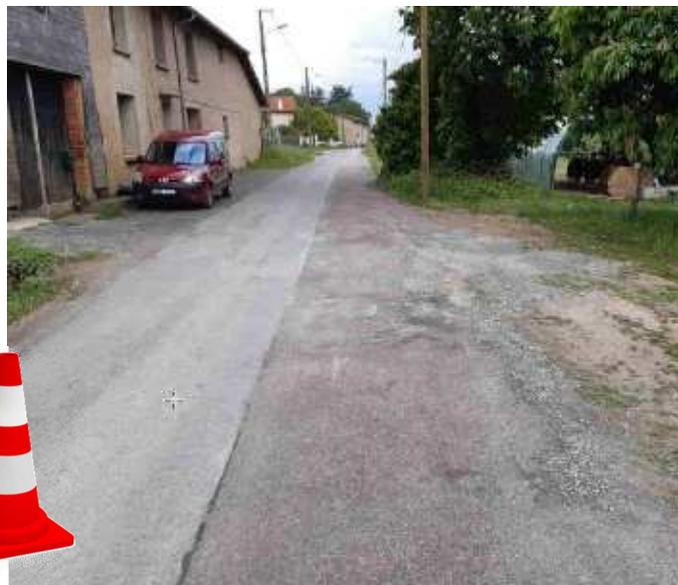
Plus d'infos sur le site [www.cunac.fr](http://www.cunac.fr)  
rubrique JEUNESSE puis ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



## TRAVAUX ENEDIS SUR LA COMMUNE (SUITE)



Ces travaux sont financés par l'opérateur ENEDIS. L'enfouissement de la ligne sur la commune de Cunac est terminé. Un reprofilage de la tranchée sera effectué prochainement avec revêtement bicouche sur la partie tranchée. Mr Claude PAGES, adjoint délégué à la voirie et travaux a participé à la coordination des travaux et a su faire remonter tous les désagréments constatés à des fins d'efficacité.



## CAMION FIBRE AU VILLAGE



Les « experts commerciaux fibre » de l'opérateur Orange sont venus le vendredi 7 mai 2021 de 9h à 17h sur la place du Mail avec leur camion pour renseigner les habitants et leur communiquer toutes les informations sur la fibre.

Les conseillers ont expliqué les usages du très haut débit et ont permis aux Cunacois de venir tester l'éligibilité de leur installation tout en répondant à toutes les questions.

Les Cunacois qui auraient manqué ce rendez-vous, peuvent accéder à l'ensemble des liens utiles à la page n°7 de ce numéro.



## STABILISATION DES ACCOTEMENTS



Dans le cadre de la campagne de curage et de nettoyage des fossés sur l'ensemble du territoire de la commune, certains ont dû être réhabilités et stabilisés en particulier sur la route d'Albi. Nous comprenons les désagréments que cela peut occasionner et sommes en lien étroit avec la C2A pour l'achèvement de ces travaux.

## RESTAURATION SCOLAIRE



La commission enfance-école a proposé aux parents d'élèves un questionnaire de satisfaction sur la restauration scolaire. 48 enfants représentés ont répondu.

La quantité et la qualité des menus remportent un indice de satisfaction : bon à 82 %

Les parents sont très attachés à la valorisation des produits bio et frais de saison (71 %).

Ils considèrent que c'est important à très important.

Le repas végétarien ne semble pas être un élément essentiel pour 48 % d'entre eux.

Une grosse majorité de parents considère que l'éducation au goût (66 %) et le gaspillage alimentaire (70 %) sont deux thèmes essentiels pour leurs enfants.

Cette analyse va permettre de rédiger un nouveau cahier des charges au plus près des besoins ressentis par les parents. Un constat le plus objectif possible, permettra de proposer des améliorations.

## Nos agents municipaux



Nicolas BLANC, Jean-Jacques GONZALEZ  
Bruno ÉPAUD (Stagiaire)

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

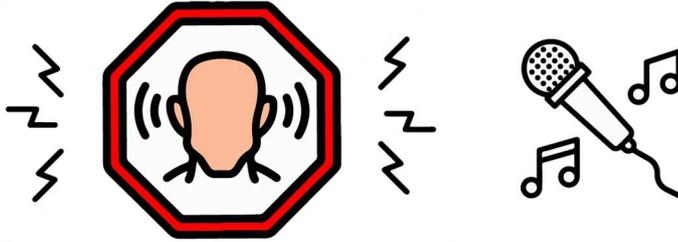
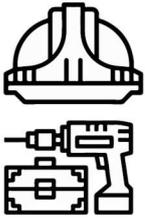


La commune avec ses 2 agents titulaires entretient régulièrement nos espaces verts. Taille, tonte, désherbage, ... évacuation des végétaux font partie entre autres de leurs tâches quotidiennes.



# VIVRE ENSEMBLE

## NUISANCES SONORES



Que prévoit la réglementation en cas de voisin bruyant, de tapage nocturne, de bruit de tondeuse le dimanche après-midi ... ?

L'arrêté portant réglementation des bruits de voisinage (préfecture du Tarn) est clair sur le sujet.

*« Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité (...) est interdit, de jour comme de nuit (...). Sur les voies publiques (...) et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité ou leur durée ou leur caractère agressif ou répétitif quelle qu'en soit leur provenance. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. »*

Source : [www.tarn.gouv.fr/arrete-portant-reglementation-des-bruits-de-a2573.html](http://www.tarn.gouv.fr/arrete-portant-reglementation-des-bruits-de-a2573.html)

**Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**Les jours ouvrables de 9 H à 12 H | 14 H à 20 H**  
**Les samedis de 9 H à 12 H | 15 H à 20 H**  
**Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H**



## DEPOTS SAUVAGES

La commune de Cunac est régulièrement confrontée à l'incivisme de certains habitants : dépôts sauvages d'ordures ménagères, de verre, ... qui occasionnent des désagréments pour le voisinage. Cela engendre un coût pour la collectivité et les agents municipaux sont mobilisés à la remise en état ou au nettoyage.



## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Les déchets verts sont assimilés aux ordures ménagères et la pratique traditionnelle de leur incinération par brûlage à l'air libre est interdite à ce titre (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental du Tarn – RSD).

Cette mesure s'applique autant aux particuliers qu'aux entreprises et exploitants agricoles.

Une amende d'un montant de 450 € (article 131-13 du code pénal) est encourue pour tout contrevenant.

En effet, au-delà des troubles de voisinage (odeurs et fumées) et de risque d'incendie, le brûlage est émetteur de polluants (particules, composés cancérigènes : HAP, benzène). Cette toxicité pour l'Homme et l'environnement peut être accrue quand ils sont associés à d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

**Que faire ? Des solutions existent, valorisez vos déchets ! ([www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr))**

**Des solutions simples et peu contraignantes existent pour éviter de brûler ses déchets verts chez soi :**

- ✓ **APPORT EN DECHETTERIE** ([www.grand-albigeois.fr/427-dechetteries.htm](http://www.grand-albigeois.fr/427-dechetteries.htm))
- ✓ **COMPOSTAGE INDIVIDUEL** (l'Agglomération propose différents modèles de composteurs à tarif réduit)
- ✓ **BROYAGE ou PAILLAGE**

**Guide complet du compostage et du paillage**





# ÉTAT CIVIL



ÉTAT CIVIL



## Naissances

- DUMAS Ambre, Lara, née le 06 mars 2021
- BUOSI Mattia, Leo, Gianni, né le 9 mars 2021
- JALADE Maylie, Nelly, Florence, née le 2 avril 2021
- BALESTRA Valentina, née le 12 avril 2021
- POUJOL Maëlyna, Jade, Anthéa, née le 26 avril 2021



## Mariage

- CABROL Joël et RAMBAT Catherine, mariés le 15 mai 2021



## Décès

- TUÉRY épouse GRIMAL Simone, Paulette, Marthe, décédée le 27 avril 2021
- DURAND Anaïs, Emilie, Nicole, décédée le 15 mai 2021
- GAYRAL épouse VERNHET Célestine, Jozette, Matilde, décédée le 18 mai 2021



# TRIBUNE LIBRE



Espace d'expression libre conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2020.

## GRUPE MAJORITAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En avril dernier, nous avons voté le budget primitif 2021.

Nos priorités budgétaires se déclinent en plusieurs axes : Incorporer le budget du service Jeunesse à celui de la commune. Continuer dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Gérer l'endettement en limitant les dépenses d'investissement. S'engager dans la réalisation des maisons partagées.

Développer une épargne brute permettant pour les années à venir d'autofinancer pour partie les investissements.

Des arbitrages ont été nécessaires, il ne serait pas raisonnable de lancer nos projets dès cette année. En reportant nos travaux d'investissement, nous parviendrons à faire infléchir notre endettement. Dans ce contexte, nous avons priorisé l'achat de terrains pour la construction des maisons partagées.

Nous poursuivons, néanmoins, plusieurs études de réalisations à venir : le city stade, l'aménagement de la place de l'église, des aménagements divers de voirie et de chemins piétonniers.

Le groupe majoritaire.

## GRUPE MINORITAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Cunacoises, Cunacois

Le Conseil municipal vient de voter le budget de l'année 2021 qui engage désormais le groupe majoritaire dans ses choix et ses décisions.

Lors des Conseils municipaux, le groupe minoritaire reste attentif à l'intérêt collectif de la commune et de ses habitants.

En ce début d'été, marqué par les élections départementales et régionales, nous espérons un retour rapide à la normale qui nous permettra de profiter pleinement de moments conviviaux en famille et entre amis. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un très bel été.

Nous sommes toujours à votre disposition, n'hésitez pas à vous connecter au site du groupe minoritaire : [www.elusminoritairescunac.ovh](http://www.elusminoritairescunac.ovh)

D. DESHAIES-GALINIÉ, D. BARBUTO, S. FRÈRE, M. LAFON

[elusminoritairescunac@gmail.com](mailto:elusminoritairescunac@gmail.com)



# AGENDA

## SCENE NATIONALE D'ALBI

Le spectacle de théâtre "Zaï zaï zaï zaï" prévu le 22 mai est reporté au mercredi 14 juillet à 20h30 (salle des spectacles). La programmation de la SNA sera adaptée selon les annonces gouvernementales liées au contexte sanitaire.

## ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES (EX-CANTONALES)

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région pour une durée de 6 ans.  
Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton pour une durée de 6 ans.

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021.

Plus d'infos sur : [www.vie-publique.fr/election-departementale](http://www.vie-publique.fr/election-departementale)



ÉLECTIONS  
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES



## BALADE A CUNAC



### BONNE BALADE SUR LE CHEMIN DES 2 VALLONS

Cunac possède un itinéraire de randonnée long de 10,6 km qui traverse la commune d'est en ouest d'environ 3 heures de marche. Le chemin des deux vallons offre une variété de paysages allant de lacs collinaires, vallons, ruisseaux, bois ou coteaux de vignobles jusqu'aux plateaux aérés.

## A DECOUVRIR EN CHEMIN

- Les **deux ruisseaux** : le Cunac et le Pontésié.
- Les **trois lacs** collinaires de la Laudie, la Pontésié et du Travers du Gach.
- Les **pigeonniers** de Lanel Bas et les maisons de vigne.
- Les **maisons de maîtres et fermes anciennes** en brique, terre crue et galets roulés.
- L'**église Saint-Jacques** (1878) et sa place ronde médiévale.
- Les **arbres remarquables** : ormes, chênes, frênes, châtaigniers, cyprès, cèdres, pins parasols.



## A SAVOIR

Un livret, gratuit, est à votre disposition, à la mairie.  
Le document est également accessible sur le site internet [www.grand-albigeois.fr/54-cunac.htm](http://www.grand-albigeois.fr/54-cunac.htm) ou en scannant le QR-CODE ci-après avec votre smartphone.



« Balades en Albigeois » regroupe des itinéraires de randonnées pédestres sur les 16 communes qui constituent la Communauté d'agglomération (C2A).



Soyons respectueux des chemins privés  
Signalez les difficultés rencontrées  
Ne laissez pas vos déchets derrière vous.

